

# CORRIGE

**Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.**

# BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2004

HISTOIRE – GÉOGRAPHIE

SÉRIE : S

DURÉE DE L'ÉPREUVE :

Série S : 4 heures – Coefficient 3

**CORRIGÉ**

Ce corrigé comporte 4 pages numérotées de 1 à 4

## ORIENTATIONS POUR LA CORRECTION - BACCALAUREAT 2004

L'horaire de la série S ainsi que l'adaptation du programme n'autorisent pas des exigences de correction aussi élevées que pour les séries L et ES, même si la nature des critères de correction reste la même.

### 1. Composition d'histoire 1 : *Le bilan humain, matériel et moral de la Seconde Guerre mondiale en Europe*

- Le sujet porte explicitement sur le dernier thème de la première partie du programme de la série S. Il ne présente donc pas de difficulté particulière, si ce n'est le rassemblement ordonné des informations connues des candidats.
- Le sujet concerne exclusivement l'Europe. Sa formulation suggère un plan simple, auquel nombre de candidats se rallieront, mais d'autres présentations sont possibles.
- Les thèmes qui seront abordés sont bien connus.
  - On attend des candidats qu'ils montrent l'ampleur des pertes humaines et qu'ils sachent les différencier : militaires, civils, victimes de la déportation et de l'extermination... Ces pertes touchent inégalement les pays en guerre. Les conséquences de ce très lourd bilan humain sont aussi bien connues des candidats (les classes creuses, notamment).
  - L'accumulation des ruines (villes, réseaux de transports...) sera évoquée, appuyée sur des exemples. La profonde dégradation des conditions de vie, durant la guerre et après la fin du conflit, est un des aspects de ce désastre matériel. Tout cela a un coût, traduit par l'inflation, l'endettement extérieur.
  - Si les pertes humaines et matérielles suffisent à expliquer l'ébranlement moral, la nature de cette guerre et les horreurs planifiées qui l'ont accompagnée se révèlent dans toute leur ampleur : au « crime de guerre » s'ajoute dorénavant le « crime contre l'humanité ». Le procès de Nuremberg – avec ses limites – apparaît emblématique de cette nécessité d'établir les faits et de juger les responsables. Les meilleurs devoirs évoqueront aussi les fractures laissées chez les populations occupées par la lutte entre collaborateurs et résistants.
  - Le sujet n'appelle pas un examen de la nouvelle carte politique de l'Europe à l'issue de cette guerre ; cependant l'impact de ces bouleversements sur les populations est considérable (sort des réfugiés et expulsés).
  - Sans doute le bilan ne doit-il pas se limiter à l'inventaire des pertes de toutes natures : le « baby-boom » se révèle, de profondes réformes économiques et sociales sont envisagées dans nombre de pays, un nouveau cadre international se met en place, autour de l'ONU.
- On valorisera les copies qui savent dépasser un simple catalogue et témoignent d'un effort de réflexion sur le bilan de cette guerre. On sera sensible, en outre, à la bonne utilisation d'exemples pertinents. Il n'est pas question, en effet, d'attendre une quelconque exhaustivité, ni d'exiger une improbable précision statistique, ni même des références chronologiques multiples et incontestables pour l'ensemble de ces aspects.  
Le temps consacré à ce thème par les professeurs de la série S ne leur permet pas, en effet, d'aller au-delà d'une synthèse simple et rapide. L'essentiel est bien, pour les candidats, la compréhension de ce bilan.

### 2. Composition d'histoire 2 : *Les transformations économiques et sociales des pays industrialisés depuis 1945. Pour traiter le sujet, le candidat s'appuie sur l'exemple de la France.*

- Ce sujet traite d'un phénomène majeur du second XX<sup>e</sup> siècle et reprend dans son expression, le libellé même du programme. Il ne peut, de ce fait, dérouter un candidat normalement préparé de série S.
- Le sujet est pris dans le cadre chronologique le plus large, de la fin de la guerre au début de la décennie 1990. On attend du candidat qu'il puisse présenter, au travers de l'exemple français, les grandes mutations économiques et sociales communes aux pays industrialisés durant cette

période. Le programme prévoit que l'on « arrête l'étude au début de la décennie 1990 », mais on ne pénalisera évidemment pas les candidats qui la conduiront jusqu'à nos jours.

- Les lignes de force de la conjoncture économique durant cette période sont bien connues : une croissance forte et inflationniste depuis 1950 jusque dans les années 1970 puis une phase de moindre croissance, avec un niveau de chômage élevé. On appréciera les devoirs qui, dans cette présentation, sauront se dégager d'approches trop simplistes. On peut aussi attendre l'évocation d'exemples des changements structurels de l'appareil productif français.
- Ces différentes mutations économiques s'accompagnent de mutations sociales : accroissement de la population et de l'urbanisation, transformation des populations actives, développement de la société de consommation et de la protection sociale, libération des idées et des mœurs, développement du chômage et de l'exclusion sociale dans le dernier quart du siècle... Les commentaires du programme de série S autorisent aussi le développement de la dimension culturelle du sujet.
- **On appréciera les devoirs qui sauront lier types de croissances et transformations sociales en apportant des exemples significatifs à l'appui de leur démonstration. On valorisera les compositions qui sauront dépasser la simple énumération de faits et dégageront les grandes tendances de l'évolution, indices d'une bonne compréhension du sujet. On appréciera, en série S, la cohérence du devoir plus que l'érudition qui ne peut être qu'un élément de valorisation supplémentaire de la copie.**

### 3. Etude de documents d'histoire : *Les difficultés de la décolonisation : la France et le cas algérien*

- L'étude de la décolonisation trouve sa place dans la partie du programme consacrée à « l'émancipation des peuples dépendants... » ; dans la série S, les professeurs s'appuient sur « l'exemple exclusif du continent africain ».  
Il va de soi, en outre, que les candidats ont rencontré la guerre d'Algérie lors de l'étude de « La France depuis 1945 ».  
C'est pourquoi cette étude de documents leur propose de retrouver cet exemple de décolonisation « difficile », conflictuelle, que la IV<sup>e</sup> puis la V<sup>e</sup> Républiques ont affrontée et qui a marqué durablement et douloureusement les deux rives de la Méditerranée.
- Ce dossier réglementairement limité à cinq documents maximum (que l'on doit pouvoir « croiser ») ne saurait donc être exhaustif. Comme on peut le constater, il permet de retrouver quelques thèmes majeurs, que l'on souhaite voir connus et compris par des élèves de Terminale S : on ne peut attendre d'eux, en effet, une connaissance complète et très détaillée de la guerre d'Algérie, sachant le temps de cours limité que les professeurs peuvent lui consacrer. C'est pourquoi d'autres aspects de cette guerre, non moins importants et souvent abordés en classe, ne pourront être repérés dans ces documents (le projet politique du FLN, la torture, l'opposition à la guerre en France, la dimension internationale, les actions précises de l'OAS, l'exode des « Pieds-Noirs », les harkis... notamment).
- La présentation des documents pourra souligner leur variété et leur intérêt. Les paroles de Guy Mollet en 1956, celles du général de Gaulle en 1961 ainsi que ses déclarations lors des accords d'Evian informent sur les grandes lignes du discours politique des principaux dirigeants français à cette époque, et sur son évolution. Le témoignage du colonel Bourgoïn, en 1958, reflète l'opinion de la majorité des « Français d'Algérie ». Les deux extraits de presse témoignent de la façon dont la guerre pouvait être perçue : le terrorisme et les actions de guerre au quotidien, dans *L'ECHO D'ALGER* en 1956, l'événement qu'a constitué le « cessez-le-feu en Algérie », à travers la une du *FIGARO*. Tous ces documents s'organisent bien autour de la problématique du sujet : « la France et le cas algérien », comme exemple emblématique des « difficultés de la colonisation ».  
**Comme toujours, on valorisera les devoirs qui, évitant une simple énumération de ces documents, sauront leur donner un sens.**
- Plusieurs entrées sont naturellement possibles et seront mises en évidence dans la deuxième partie de l'exercice. Les indications données ci-dessous ne sauraient donc constituer une liste

type des thèmes attendus. C'est la pertinence des choix et de l'argumentation des candidats, dans le cadre du sujet proposé, qui doit être appréciée, et non la conformité à un corrigé modèle.

- Parmi les thèmes qui peuvent être identifiés dans les documents, on peut citer, d'abord, la situation de l'Algérie avant l'insurrection (présence européenne ancienne, une « province » qui n'est pas « comme les autres », où les réformes indispensables n'ont pas été faites...). La réalité et la nature de la guerre sont perceptibles : l'envoi de troupes et les opérations, les moyens et les actions du FLN.... La volonté de maintenir « l'Algérie française », chez la grande majorité des Européens d'Algérie et dans une partie de l'armée se traduit notamment par le « putsch » de 1961, nouvelle remise en cause du pouvoir central, voire du régime de la France. Enfin, le rôle du général de Gaulle ne peut être omis par les candidats : dans son discours de 1961, il rappelle son rôle et son action ; prônant une « nécessaire décolonisation », il fait conclure les accords d'Evian.
- La synthèse n'est pas un exposé exhaustif sur le sujet. Elle rassemble et organise les informations fournies par les documents du dossier en réponse au sujet posé. On appréciera le candidat qui saura mettre en perspective les informations tirées de ces documents. S'il est conseillé au candidat, à titre indicatif, de limiter la synthèse à une page, cette recommandation n'a aucun caractère impératif.
- L'appréciation de l'exercice prend en compte l'ensemble de la production et ne doit pas donner lieu à un quelconque barème pour chaque partie.

#### 4. Croquis de Géographie 1 : *Les inégalités de développement dans le monde : des Nord, des Suds*

- **Ce croquis fait partie de ceux que l'élève de Terminale S réalise à l'entame du programme de géographie à propos de « L'organisation géographique du monde ».** Il ne présente aucune difficulté technique, le candidat devant représenter un seul phénomène (*les inégalités de développement*) sur le fond de carte fourni.
- Cela étant, le thème à traiter présente une double dimension : il demande aux candidats de montrer leur capacité à distinguer « Nord » et « Sud » et à identifier des « Nord », et des « Sud ». **Ce sont les éléments de base qu'on retiendra pour apprécier le travail en série S.**
- **Élément de valorisation du croquis** : la capacité des candidats à situer et à représenter la pluralité des contrastes « Nord - Sud ». On ne saurait cependant indiquer ici de réponse type, la démarche des candidats étant déterminée par les choix de leur professeur, lors de l'étude de ce thème en début d'année. En outre, la variété des expressions et des sigles, utilisés par les professeurs pour traiter de la réalité complexe du monde actuel, n'échappera pas aux correcteurs.

#### 5. Croquis de Géographie 2 : *L'organisation du territoire des États-Unis*

- **Ce sujet très classique ne peut surprendre les candidats.** Il permet de vérifier qu'ils maîtrisent correctement les principales localisations dans l'espace des États-Unis et qu'ils savent faire apparaître la trame du territoire de la première puissance mondiale
- Les éléments essentiels du croquis devraient montrer les grands contrastes régionaux, le poids et le rayonnement des grandes métropoles ainsi que le jeu des relations inscrites dans le territoire (réseaux, flux, interfaces).
- On valorisera particulièrement les productions qui sauront introduire une hiérarchisation des éléments et des phénomènes structurant ce territoire.

**Dans ces deux croquis, réalisés de mémoire et à main levée, on appréciera particulièrement :**

- La pertinence des choix de contenus par rapport au sujet
- L'organisation de la légende
- Le choix des figurés
- L'exactitude des localisations
- La lisibilité générale de chacun des croquis